



Le secteur Beaussier réaménagé

+

+

+



24 mai 2023



DOSSIER
DE PRESSE

ÉDITO



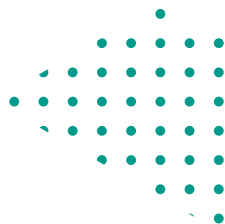
Grâce à la rénovation urbaine engagée depuis 2016, le secteur Beaussier évolue et se transforme tout comme l'ensemble du quartier de Belle-Beille.

Restructuration de la place Beaussier, réalisation du chemin du petit bonheur, création de la plaine ludique et sportive de la Lande, aménagements des abords du gymnase de Belle-Beille : ces réalisations destinées à améliorer la qualité de vie des habitants au quotidien, sont le fruit d'un engagement politique fort et de nombreuses heures de concertation.

Ce travail sur l'aménagement et l'urbain est au service des angevins pour répondre à leurs besoins et leurs attentes.

D'autres chantiers sont en cours ou à venir. Ensemble, poursuivons cette rénovation urbaine audacieuse, humaine et verte.

Jean-Marc VERCHÈRE,
Maire d'Angers



Le quartier de Belle-Beille fait l'objet d'un programme de renouvellement urbain engagé depuis 2016.

Pour rappel, ce sont les engagements scellés le 12 juillet 2018, par la Ville d'Angers, Angers Loire Métropole et leurs partenaires sociaux (Angers Loire Habitat et Immobilière Podeliha, Podeliha Accession), avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) et ses partenaires (Action logement, la Caisse des dépôts et consignations), qui ont permis de contractualiser 500 millions d'euros pour Belle-Beille et Monplaisir.

La rénovation verte du grand Belle-Beille s'inscrit dans un processus d'éco-quartier, avec la démarche de labellisation Écoquartier (étape validée en décembre 2022).

L'ANRU, la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole participent au financement des projets de la place Beaussier, du Chemin du petit bonheur et du Plateau de la Lande.

Le programme de renouvellement urbain repose sur 3 leviers :

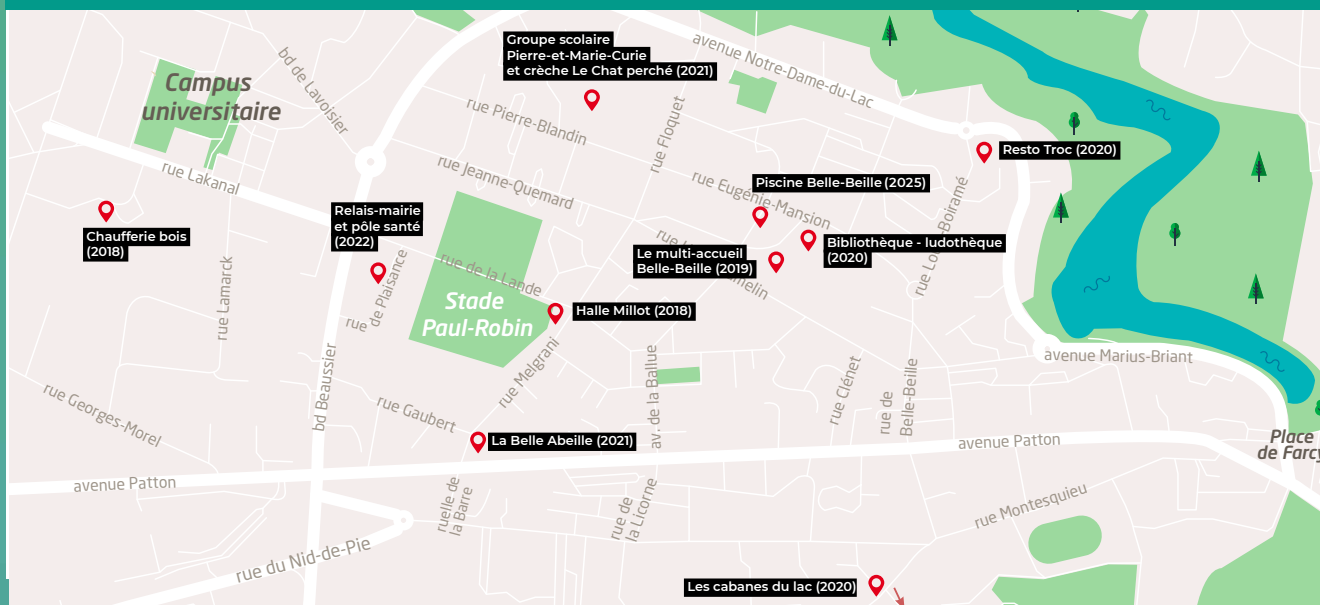
- **Le logement** : avec 623 logements sociaux déconstruits (qui seront reconstruits pour 1/3 à Angers, 1/3 en 1^{ère} couronne et 1/3 en 2^e couronne)
 - > 1 318 logements locatifs sociaux réhabilités,
 - > 835 logements locatifs sociaux résidentialisés
 - > entre 600 et 800 nouveaux logements verront le jour pour créer de la mixité sociale et favoriser la diversification de l'habitat.
- Les équipements publics : développer et renforcer les équipements publics : centre commerciaux, relais-mairie, pôle santé, école.
Plus de 70 M€ d'investissement
- Les espaces publics : 200.000 m² d'espaces aménagés (voirie, jardins, aires de jeux) dédiés aux piétons, accessibles à tous, qui favorisent le vivre ensemble et la cohésion sociale.
Plus de 33 M€ d'investissement.

Le logement bénéficie de plus de 80 M€ d'investissement.

Des projets d'agriculture urbaine (Penrose, Les Belles Pailles) ou d'urbanisme transitoire (ressourcerie éphémère dans les anciens locaux de la Caf, terrain d'aventure) contribuent et participent également à l'appropriation du projet par tous les habitants.

La rénovation urbaine du grand Belle-Beille est désormais bien visible avec les équipements livrés depuis 2018 et ceux qui seront livrés jusqu'en 2026.

Les équipements publics livrés depuis 2018



LA PLACE BEAUSSIER : SON CENTRE COMMERCIAL ET SES ÉQUIPEMENTS PUBLICS



Livraison en octobre 2022

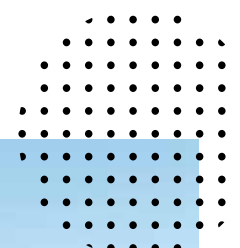
Le projet d'aménagement du secteur « Petit Beaussier » marque le début de la transformation de la partie ouest du quartier. Avec l'installation de commerces, du relais-mairie et du pôle santé, la polarité Beaussier offre des services de proximité en cœur de quartier.

La place Beaussier et ses abords marque l'une des portes d'entrée verte du quartier de Belle-Beille grâce à un espace convivial et vivant.

L'arrivée du tramway, le 8 juillet prochain, contribuera à générer des flux et des rencontres sur cet espace, entre étudiants du campus et habitants du quartier.

Soucieux de maintenir l'esprit urbain et paysager de la place Beaussier, les abords du gymnase de Belle-Beille ont pu bénéficier d'aménagements le long du boulevard Beaussier et du tramway permettant ainsi de créer une identité forte autour du végétal. En témoigne notamment la fresque de GretL.

Ces nouveaux aménagements participent à la création d'une polarité sportive en cœur et en interface du quartier, favorisés par les liaisons douces entre le gymnase et le secteur Beaussier réaménagé.





Les commerces et les services du centre commercial Beaussier :

- Brasserie
- Subway
(en attente d'ouverture)
- Boulangerie
- Pharmacie
- U Express
- Coiffeur
- Relais Mairie
(emménagement en janvier 2022)
(Démarches administratives Ville d'Angers, Mission Locale Angevine, Fabrique à entreprendre, Nos Quartiers ont du Talent)
- Pôle Santé (psychologues, podologue, infirmier, ostéopathe, sage-femme, médecins généralistes, gynécologue, dentiste)

Surface Totale : 1 881 m²

- Commerces : 819 m²
- Pôle Santé : 431 m²
- Relais Mairie : 631 m²



Surface désimperméabilisée : 10 657 m²

- Pavés/pavés végétalisés : 3 651 m²
- Arène granitique : 410 m²
- Massifs : 5 666 m²
- Engazonnement : 930 m²

Nombre d'arbres plantés : 45

COÛT DE L'OPÉRATION

Opération d'ensemble d'acquisition du centre commercial existant, de transfert des commerçants et de construction du nouveau Centre Commercial d'un montant de 6,7M€ HT dont 3,5 M€ HT de travaux (y compris déconstruction des bâtiments existants).

COÛT DE L'OPÉRATION

Place Beaussier (place et parking) : 900 000 € HT

LE CHEMIN DU PETIT BONHEUR : LIAISON DOUCE À L'OUEST DU QUARTIER

Livraison en juillet 2020

Un des objectifs du projet de rénovation verte du grand Belle-Beille est de favoriser le lien social par la création d'une armature verte, favorable aux mobilités douces et fédérant les polarités de vie du quartier. Ce parcours de 740 mètres (940 mètres en 2026) de circulation douce marque la première intervention d'envergure dans le quartier pour repenser la place des mobilités.

Ce chemin apaisé permet de rejoindre en toute sécurité : le parc de l'étang Saint-Nicolas, l'école Pierre-et-Marie-Curie, le secteur Beaussier jusqu'à l'arrêt de tramway « la barre » sur le boulevard Patton.

Le nom choisi (qui est celui d'une ancienne ferme) pour ce chemin a fait l'objet d'une concertation et d'un travail engagé par le conseil de quartier.

Surface désimperméabilisée : 3 827 m²

Pavés/pavés végétalisés : 152 m²

Massifs Allée Paul-Robin : 675 m²

Engazonnement : 3 000 m²

Nombre d'arbres plantés : 19

COÛT DE L'OPÉRATION

1,5 M€ HT

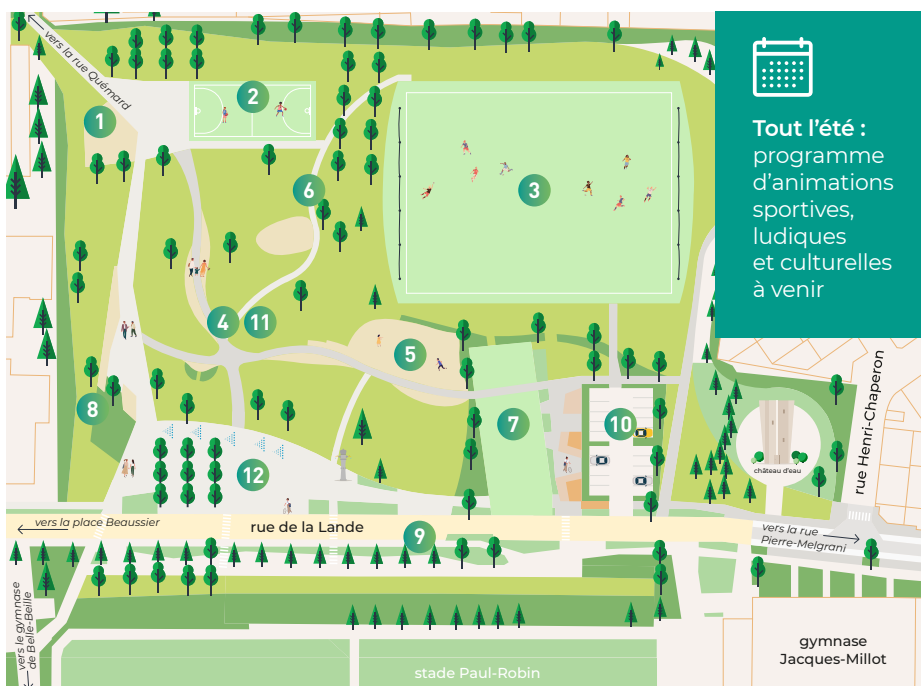


LA PLAINE LUDIQUE ET SPORTIVE DE LA LANDE

Livraison en avril 2023

Face au stade Paul-Robin, ce vaste espace vert, utilisé autrefois comme terrains de sport en accès libre est réaménagé en véritable plaine de jeux ludique, sportive et de détente.

- Espace co-construit avec les riverains (concertations, ateliers) pour répondre à leurs besoins et à leurs attentes
- Conforter la vocation sportive et ludique du site,
- Installer du mobilier et des structures de jeux accessibles à tous, gratuitement et pour tous les âges,
- Permettre l'organisation d'événements ponctuels rassemblant les habitants du quartier,
- Favoriser l'apaisement de la circulation sur la rue de la lande et permettre la tenue d'un marché hebdomadaire



Tout l'été :
programme d'animations sportives, ludiques et culturelles à venir

Un lieu intergénérationnel et multiusage

- 1 Aire de jeux en bois, pour les 5-12 ans
- 2 AngerStadium pour jeux de ballons (hand, foot, basket...)
- 3 Terrain libre de foot et de rugby avec buts
- 4 Parcours pour grimper, glisser, tester son équilibre et apprendre à faire du vélo
- 5 Esplanade sportive, avec arbre à basket, parcours de grimpe...

Des espaces verts

- 6 Promenades engazonnées et verger d'arbres fruitiers en libre cueillette
- 7 Esplanade verte, avec pergola, sanitaires et buvette pour les événements occasionnels

Des déplacements apaisés et une meilleure accessibilité

- 8 Chemin piétonnier du Petit-Bonheur, pour relier la station tramway La Barre jusqu'à l'étang Saint-Nicolas, en passant par le gymnase, le stade Paul-Robin...
- 9 Rue de la Lande réaménagée en plateau surélevé pour apaiser la circulation et, ponctuellement, en fermer l'accès
- 10 Arceaux vélos et parking 20 places (possibilité d'ajouter des places lors des grands événements)

Un lieu de promenade avec des points d'eau, espaces pique-nique...

- 11 Traversée du site aménagée en promenade ondulante
- 12 Esplanade piétonne, avec brumisateurs et fontaine à eau potable

Surface désimperméabilisée : 17 714 m²

Nombre d'arbres plantés : 73

Rue de La Lande

Surface désimperméabilisée : 1 384 m²

Pavés végétalisés : 52 m²

Massifs : 1 142 m²

Engazonnement : 190 m²

Nombre d'arbres plantés : 13

COÛT DE L'OPÉRATION 800 000 € HT

Plateau sportif de La Lande

Surface désimperméabilisée : 16 330 m²

Pavés végétalisés : 390 m²

Massifs : 3 140 m²

Engazonnement : 12 800 m²

Nombre d'arbres plantés : 60

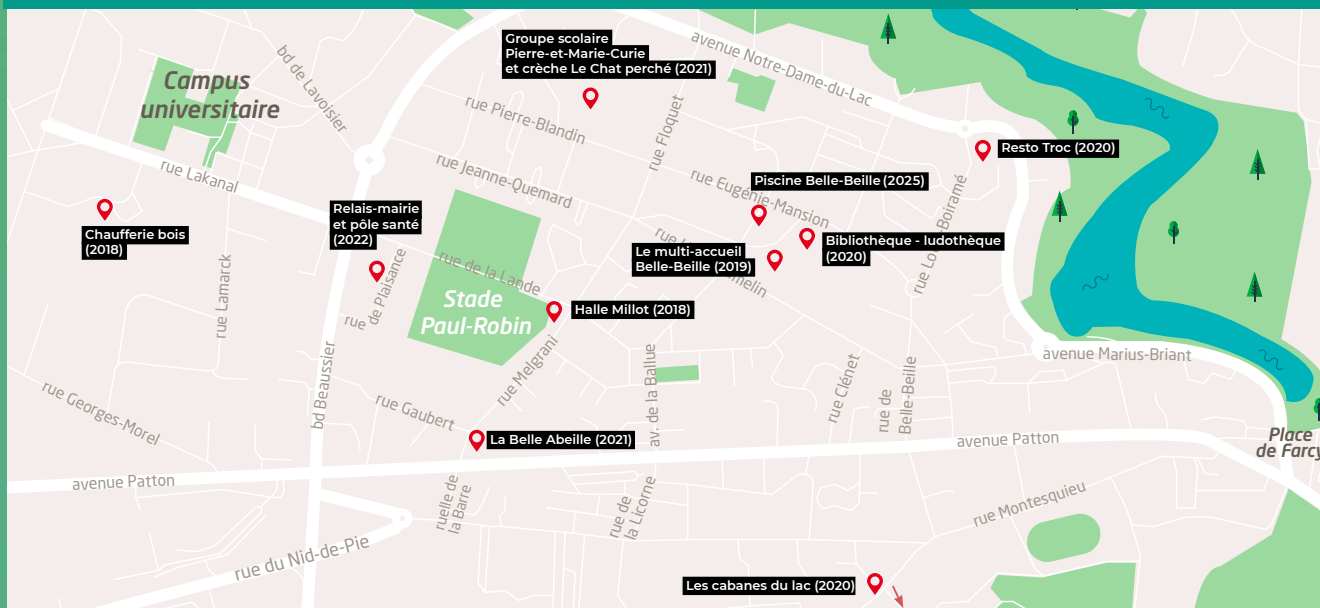
COÛT DE L'OPÉRATION

1,7 M€ HT

dont 1 M€ HT pour les aménagements paysagers et les espaces ludiques et sportifs et 700 000€ HT pour les espaces de placette, de stationnement et d'esplanade.



Les équipements publics livrés depuis 2018



Service des Relations Presse
Ville d'Angers / Angers Loire Métropole

Bruno Dos Santos

02 41 05 47 21

relations.presse@ville.angers.fr

<http://presse.angers.fr>

 [@Presses_Angers](https://twitter.com/Presses_Angers)

